

Avis de constitution

SOCIETE « RESTO AU CABRI » en abrégé « RAC »

Siège ABIDJAN ADJAME BINGERVILLE ANCIEN
NANMOUE, Lot 656, Ilot 94

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESTO AU CABRI » en abrégé «
RAC »

Objet :

- Restauration,
- Service traiteur,
- Espace évènementiel,
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- la Société peut agir, tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME BINGERVILLE ANCIEN NANMOUE, Lot 656, Ilot 94

Dirigeant(s) M ATINVODE FINAGNON BIENVENUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13644 du 21/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89596/GTCA/RC/2023 du 21/12/2023

